

*Examen de l'investissement étranger*

des mesures nous permettront de transmettre des fermes productives d'une génération à l'autre. Monsieur l'Orateur, je vois que mon temps de parole est expiré.

• (1640)

**M. Stuart Leggatt (New Westminster):** Monsieur l'Orateur, je dois dire que ce sujet a suscité remarquablement très peu d'intérêt au sein de la population au cours de la campagne électorale. D'après le nombre des députés aujourd'hui présents à la Chambre, le même manque d'intérêt semble se manifester parmi les élus du peuple. Je regrette de devoir le constater, car je crois que la question devrait être considérée comme urgente et fondamentale dans le pays. Nous discutons aujourd'hui non pas vraiment de l'efficacité de ce bill, mais plutôt de la possibilité qu'à le Canada de survivre et de l'éventualité que le Parlement en soit à proclamer le commencement de la fin de l'indépendance et de la souveraineté du Canada. A mon avis, à moins que nous ne prenions des mesures valables, c'est ce que nous pouvons anticiper pour l'avenir.

Les tendances à l'accroissement constant de la propriété étrangère dans notre pays s'affirment et s'établissent si fermement que bâcler une solution comme le fait ce bill n'apportera pas de remède. De fait, cela pourrait faire plus de mal que de bien, puisque, en surface, on semble faire quelque chose alors que rien de valable n'est envisagé pour conserver notre indépendance culturelle et économique. Je m'exprime ainsi parce que ce problème est énorme.

Je n'aime pas ennuyer le Parlement d'une morne litanie de statistiques sur la propriété étrangère, mais un ou deux points n'ont pas été abordés. Premièrement, le fait que la propriété étrangère au Canada dépasse par son ampleur celle qu'on trouve globalement dans tous les pays d'Europe. Deuxièmement, le fait que, en comparaison de tous les pays du monde, le Canada ait le pourcentage le plus élevé par habitant de l'investissement direct étranger. On a fait état de certains pourcentages: l'investissement étranger contrôle 99,9 p. 100 de l'industrie pétrolière; 97 p. 100 de l'industrie automobile; 62 p. 100 de l'extraction minière; 83 p. 100 du pétrole et du gaz; 90 p. 100 de l'industrie du caoutchouc; 77 p. 100 de l'industrie des appareils électriques; 90 p. 100 de l'industrie des ordinateurs et 92 p. 100 de la fabrication des avions et des pièces d'avion. Chose qui peut être encore plus significative, ce sont les domaines de croissance où les nouvelles technologies placeront la concurrence canadienne dans une situation désespérée. De fait, les compagnies canadiennes ne reçoivent pas les capitaux nécessaires pour pouvoir faire concurrence aux compagnies américaines multinationales qui sont la tendance du jour.

Regardons en quoi ce projet de loi permettrait de ralentir cette tendance. Je pense qu'il permet au gouvernement de laisser cette situation se poursuivre. C'est plus un «comité d'accueil» qu'une agence d'examen. N'oublions pas que ce projet de loi n'est pas très important sous sa forme actuelle. La faiblesse de ce projet de loi est qu'il ne fait rien pour limiter le développement des sociétés qui sont déjà sous domination étrangère. C'est sans nul doute le développement des filiales existantes qui permet la plus grande expansion dans le secteur étranger. On a remarqué que cette expansion est presque entièrement financée par des capitaux canadiens, soit grâce au capital d'emprunt soit aux bénéfices annuels. En ne tenant pas compte de cet élément dans le projet de loi, on évite les problèmes réels qui se posent et se sont posés dans notre économie au cours des 30 ou 40 dernières années. A mon avis, le bill

[M. Ritchie.]

devrait être plus sévère en ce qui concerne l'exportation des matières premières. Je viens d'une province où cela était l'élément-clé au cours des dernières élections. C'est sur cette question que le parti que je représente fut nommé au pouvoir: cela représentait l'élément principal de son programme électoral. Les habitants prenaient conscience de la situation.

[Français]

**M. l'Orateur suppléant (M. Boulanger):** A l'ordre. Ce que j'ai à dire n'est peut-être pas des plus agréables, mais il convient peut-être que la présidence profite de l'occasion pour faire remarquer aux honorables députés, et particulièrement à celui qui a la parole, qu'à la Chambre, il y a quand même une façon de se tenir. Le maintien, la tenue sont tout de même prescrits par le Règlement; le député devrait se tenir debout comme tous les honorables députés le font pour adresser la parole à la Chambre.

[Traduction]

**M. Leggatt:** Monsieur l'Orateur, je suppose que vous n'êtes pas très content de me voir parler avec un pied sur la chaise. Je serai heureux de me conduire en bon parlementaire.

**M. Baldwin:** Le tout, c'est de ne pas le mettre dans le plat!

**M. Leggatt:** Je remercie le député, monsieur l'Orateur. Je suis certain qu'il essayait d'être gentil à l'égard d'un nouveau député en me faisant remarquer que j'ai mis les pieds dans le plat et non pas sur la chaise. Je tiendrai compte de votre réprimande, monsieur l'Orateur, mais je pense que nous devrions essayer de ne pas adopter une attitude trop officielle ici et être le plus à l'aise possible lorsque nous prenons la parole.

Je parlais de l'exportation des matières premières et du fait que cette question a entraîné tout récemment un changement de gouvernement en Colombie-Britannique. Je tiens à dire au gouvernement qu'à moins qu'il ne prenne conscience de ce problème, il y aura bientôt un changement à la tête du pays pour la même question essentielle, c'est-à-dire que nous ne pouvons pas continuer à exporter nos emplois en même temps que nos matières premières. C'est là une autre lacune du projet de loi.

L'autre sujet qui, à mon avis, frise le scandale national est la manière dont nous continuons de financer les reprises par le truchement de nos ressources, impôts, dons et subventions. En l'espace de trois ans, le ministère de l'Expansion économique régionale a octroyé plus de 42 millions de subventions à des sociétés dominées par des étrangers. Il a donné 6 millions à IBM, 15 millions à Proctor and Gamble. Comment une entreprise canadienne peut-elle résister? Il faut mettre un frein à ces gestes insensés. La situation devient plus scandaleuse quand on considère que les subventions de recherches octroyées à des entreprises étrangères leur permettent de concurrencer plus efficacement les entreprises canadiennes et de les forcer à fermer boutique. Jusqu'à 80 p. 100 des fonds que les sociétés américaines consacrent à leur expansion au pays proviennent de sources canadiennes. Je répète que nous devons être le peuple le plus insensé de la terre si nous persistons dans cette sorte d'absurdité. N'ayons pas peur de légiférer rigoureusement sur la mainmise étrangère. Les autres pays n'ont pas craint de le faire. Nous pourrions nous inspirer de ce qu'ont fait le Japon, la Suède, la France et le Mexique qui a entrepris de guérir cette maladie dont souffre son économie.

Le député d'Athabasca (M. Yewchuk) a affirmé que personne de ce côté-ci de la Chambre, aucun néo-démo-